

Gestion du teck et des forêts au Myanmar

Les forêts naturelles de teck au Myanmar sont de plus en plus élargies par des plantations

par Saw Eh Dah

Directeur

Département des forêts

Coordonnateur

TEAKNET (Région Asie-Pacifique)

Bayintnaung Road, West Gyogone

PO Insein, Yangon

Myanmar

t 95 –168 1857

f 951 –664 336

teaknet@mptmail.net.mm

DEPUIS de nombreuses décennies, la récolte du teck (*Tectona grandis*) dans les forêts naturelles est une importante source de revenus d'exportation pour le Myanmar. Bien que le concept de rendement soutenu ait fait son apparition dès 1752, les annales officielles rapportent que la gestion scientifique des forêts a débuté en 1856 avec l'introduction de ce qui était alors le système d'aménagement Brandis et qui a évolué progressivement vers ce que l'on désigne maintenant sous l'appellation Système sélectif du Myanmar (SSM). C'est encore le principal système appliqué au Myanmar pour gérer les forêts naturelles où pousse le teck.

Dans le SSM, les terres forestières sont délimitées en séries de coupe, dont chacune

est divisée en 30 cantons ayant chacun plus ou moins la même capacité de rendement. La récolte annuelle s'effectue sur un canton et les abattages se poursuivent sur la totalité d'une série selon un cycle de 30 ans. Dans chaque canton où doit s'effectuer la récolte, les arbres commercialisables présentant un diamètre à hauteur d'homme (*d*) égal ou supérieur à des limites d'exploitabilité fixes (qui changent selon le type de forêt; voir ci-dessous) sont sélectionnés et abattus; le volume prélevé doit rester dans les limites de la possibilité annuelle autorisée, laquelle est déterminée pour chaque série de coupe en fonction du principe de gestion devant garantir un rendement soutenu.

Pour le teck, en général laissé sur pied après annélation pendant trois ans pour qu'il sèche avant d'être abattu, la limite



A pas de loup? les éléphants sont encore largement utilisés pour débusquer les grumes dans les forêts de teck du Myanmar. Photo: Département des forêts du Myanmar

d'exploitabilité varie selon le type et l'état de la forêt: soit un *d* de 73 cm dans les forêts denses humides où les taux d'accroissement sont bons, et un *d* de 63 cm dans les forêts plus sèches. Les limites concernant d'autres feuillus, qui sont abattus à l'état vert, varient suivant l'espèce. Les limites d'exploitabilité sont déterminées et fixées en tenant compte des tailles au delà desquelles on ne peut s'attendre à un accroissement appréciable des essences ou si leur conservation risque de freiner la croissance de

jeunes arbres et de nuire à la régénération. Cependant, il arrive de conserver certains arbres dépassant la limite d'exploitabilité; là où les porte-graines sont rares, par exemple, certains arbres supérieurs ayant atteint ou dépassé le diamètre d'exploitabilité peuvent être préservés comme arbres à graines, alors que des arbres malsains n'ayant pas encore atteint ces limites peuvent être enlevés s'ils sont commercialisables et peu susceptibles de survivre durant le cycle suivant. Les arbres conservés au moment de la sélection sont enregistrés de manière à fournir une base fiable pour le calcul du futur rendement.

En dehors de l'extraction d'arbres matures et sénescents, qui en elle-même peut être considérée comme une opération sylvicole, divers types de traitements sont prévus pour toutes sortes de conditions, afin d'améliorer la régénération naturelle du teck ainsi que pour protéger les stocks immatures et stimuler leur développement vers une maturité saine. Ces traitements sylvicoles incluent les coupes d'amélioration, les coupes favorisant la régénération naturelle, les éclaircies-nettoyement de la végétation superflue dans les peuplements de régénération naturelle, l'abattage des nyaungbat (tecks attaqués par le *Ficus* étrangleur), le déliantage, etc.

Nous sommes persuadés que le SSM est un excellent système et que c'est la seule manière possible d'exploiter les forêts naturelles multispécifiques et complexes où pousse le teck au Myanmar. Non seulement il se prête admirablement aux interventions dans une forêt qui renferme près d'un millier d'espèces d'arbres dont quelques-unes seulement sont prélevées, mais il a également l'avantage de causer peu de dommages écologiques. Le débusquage des grumes se fait en grande partie en recourant à des éléphants, cette pratique réduisant au minimum les perturbations et complétant le

Prélèvements de teck

Volumes (m³) de teck et autres bois feuillus extraits des forêts de teck du Myanmar, 1990–2000

ANNEE	TECK	AUTRES BOIS FEUILLUS
1990–91	534 858	578 751
1991–92	469 682	711 948
1992–93	503 439	743 054
1993–94	458 042	717 435
1994–95	473 620	861 432
1995–96	414 719	1 122 993
1996–97	366 113	1 323 219
1997–98	431 038	1 493 153
1998–99	454 084	1 559 768
1999–00	470 365	1 533 192

régime sylvicole. La possibilité annuelle pour le teck et d'autres bois feuillus est actuellement de 460.528 m³ et de 2.533.608 m³ respectivement; la production pour la décennie 1990–2000 est indiquée dans le tableau ci-contre.

Toutefois, comme dans d'autres pays, les forêts du Myanmar se dégradent en raison de la croissance démographique et d'une demande croissante de bois et de terres agricoles. Le Myanmar se trouve donc devant une gageure: restaurer ses forêts dégradées et améliorer les stocks de teck naturels existants, par des moyens non seulement naturels mais également artificiels.

La politique forestière du Myanmar de 1995 stipule que la forêt naturelle du pays ne devra jamais être remplacée par des plantations, encore que les traitements sylvicoles stimulant les stocks immatures et la régénération naturelle puissent inclure des plantations supplémentaires de divers types et de superficie variable. La plantation d'arbres est effectuée sur une échelle modérée pour enrichir des zones dégradées ou pour empêcher la dépression de consanguinité, tandis que des plantations à grande échelle sont réalisées en vue de restaurer des secteurs déboisés pour créer des ressources additionnelles de bois pour plus tard.

Foresterie de plantation

C'est en 1856 qu'aurait été faite la première tentative d'établir une plantation de teck par la méthode *taungya*. Précédemment, les plantations étaient réalisées davantage en vue d'augmenter les stocks naturels de teck que pour créer de grands peuplements entièrement stockés. Des interventions sylvicoles, en particulier des éclaircies, y étaient pratiquées jusqu'à l'âge de 40 ans, après quoi on laissait les zones plantées se fondre dans le milieu naturel et on les traitait comme la forêt naturelle selon le régime ssm. La foresterie de plantation a eu des hauts et des bas à plus d'un titre et ce n'est qu'au début des années 80 que des plantations étendues de teck ont été établies avec des rotations bien définies (d'abord de 80 ans et plus tard de 60 ans). Jusqu'à présent, les plantations de teck créées dans l'ensemble du pays couvrent environ 332.844 hectares.

Pour compléter l'énorme effort de plantation engagé, un programme spécial de plantation de teck a été introduit en 1998. Ce programme est mis en oeuvre en tenant compte des expériences passées et des directives de l'OIBT sur les forêts artificielles; il vise à maximiser la production de bois conformément aux meilleures pratiques environnementales. Les plantations seront exploitées dans le cadre d'une rotation de 40 ans et la phase d'établissement est structurée en huit étapes consécutives de cinq ans chacune. Le taux annuel de plantation se monte à 8.100 hectares, de sorte que vers la fin de la rotation de 40 ans, 324.000 hectares au total auront été plantés. Par la suite, 8100 hectares seront disponibles tous les ans pour les prélèvements; la production annuelle durable pourrait atteindre 1,8 million de m³ mais elle ne sera certainement pas inférieure à 0,6 millions de m³.

Des améliorations qualitatives sont également apportées en sélectionnant les aires de production de graines pour le futur immédiat et en créant des

vergers à graines clonales pour assurer l'amélioration à long terme du teck. Des méthodes plus efficaces de multiplication, telles que bouturage et culture tissulaire, sont développées et mises en pratique en créant des haies de teck ou des jardins de multiplication.

Participation de la communauté

La participation de la communauté à la gestion des forêts est également encouragée. Un projet OIBT (PD3/98 REV.1(F): 'Système agroforestier ayant le teck pour dominante: démarche intégrée vers un aménagement forestier durable') a récemment été mené à bonne fin. Il a permis de constater la compatibilité de la récolte du teck avec celle d'autres essences et les cultures de rapport. Ce projet marquera probablement le point de départ d'un système plus généralement appliqué dans lequel les communautés participeront plus largement à la gestion et à l'exploitation des forêts de teck.

Sources

- Anon. 1995. *Management of natural teak forest in Myanmar*. Département des forêts, Myanmar.
- Anon 1999. Teak plantations in Myanmar. Rapport par pays présenté au Séminaire régional "Site, Technology and Productivity of Teak Plantations", tenu à Chiang Mai (Thaïlande) en 1999.
- FAO 1956. *Rapport par pays sur le teck*. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, Italie.
- Gyi, K. & Tint, K. 1995. Management status of natural teak forests. Exposé présenté au deuxième séminaire régional sur le teck, 29 mai–3 juin 1995, Yangon, Myanmar.
- Htun, K. & Hlaing, C. 1999. Final report of the study on teak plantations in Myanmar. Rapport de bourse OIBT 151/98S, septembre 1999, Département des forêts, Yangon, Myanmar.
- Kyaw, S. 2000. Historical review of teak forestry in Myanmar. Exposé présenté au troisième séminaire régional sur le teck, 31 juillet–4 août 2000, Yogyakarta, Indonésie.
- Myint, S., Htun, K. & Hlaing, C. 1999. Report on evaluation of commercial plantations in Myanmar. Study 2. (GCP/RAS/158/JPN). Département des forêts, Yangon, Myanmar.
- Ohn, U. 1995. Plantation forestry on a par with the natural forests. Central Forestry Development Training Centre (CFDTC), Département des forêts, Yangon, Myanmar.
- Oo, M. & Hlaing C. 1998. Greater reforms in teak plantation establishment and management. *Teaknet Newsletter No 10*, mars 1998
- Tint, K. 1999. *Socioeconomic and environmental conservation potentials of special teak plantation* (en birman). Département des forêts, Yangon, Myanmar.

Teaknet (Région Asie-Pacifique)

Le deuxième séminaire régional sur le teck tenu au Myanmar en 1995 a unanimement approuvé la mise en place de "Teaknet Asia-Pacific Region", un réseau conçu pour renforcer l'interaction de tous ceux qui ont à coeur la conservation, la gestion, l'exploitation et le commerce du teck. Compte tenu de sa vaste expérience de la gestion des forêts de teck, c'est au Département des forêts du Myanmar qu'ont été conférés le privilège et l'honneur d'accueillir le secrétariat de ce réseau, lequel a été inauguré en juin 1995 avec l'approbation du gouvernement du Myanmar.

Les objectifs spécifiques de Teaknet consistent à:

- faciliter le partage des connaissances technologiques et des informations sur la sylviculture, la gestion, la récolte, la transformation et le commerce du teck;
- favoriser l'échange de matériel génétique, d'échantillons de plantes et de bois ainsi que la normalisation d'essais à des fins de comparaison internationale; et
- promouvoir des études collaboratives sur des domaines d'intérêt communs aux pays membres ou instituts.

Les activités de Teaknet comportent, entre autres, l'organisation de séminaires en collaboration avec des organisations internationales et des organismes gouvernementaux pertinents; la publication et la diffusion d'un bulletin, de comptes rendus et d'autres publications d'intérêt; la collecte d'informations et la compilation d'une base de données et d'une bibliothèque; la prise de dispositions pour accueillir des membres de Teaknet; et la réponse à des demandes d'information sur le teck et des sujets connexes.

Pour participer à Teaknet, il vous suffit de contacter l'auteur.